



C'est la rentrée

Et voilà l'été se termine et les premières conclusions s'imposent déjà.

Les plongeurs français sont de plus en plus nombreux à bouder le littoral... français. Il semble en effet qu'un grand nombre d'entre vous soit aller tremper leurs palmes hors de nos frontières et notamment sur les rivages de la Méditerranée, à seulement quelques heures de chez nous.

Simple vague passagère ou modification en profondeur des comportements ?

Le sondage effectué l'année dernière parmi nos licenciés faisait déjà apparaître des envies de changement, une certaine propension à aller tester ce qui se fait ailleurs, un besoin de trouver un meilleur ou simplement un autre rapport qualité/prix, voire un certain désir de renouer avec une convivialité estivale qui semble parfois faire défaut chez certaines structures du littoral français. Et la tendance semble bien se confirmer cette année. A nous d'en faire une analyse la plus juste possible afin de situer le mieux possible les envies et les aspirations de nos plongeurs, comme les interrogations de nos clubs.

Il va sans dire que si nos licenciés ont trouvé là-bas ce qu'il ne trouvaient plus ici, il y a sans doute une réflexion plus large à mener sur la qualité d'accueil de nos structures littorales, qui sont aussi sensées, rappelons-le au passage, accueillir un nombre non négli-

EDITO



geable de plongeurs étrangers qui pourraient eux aussi préférer un ailleurs plus souriant !

Mais c'est naturellement et avant toute chose dans l'accueil des plongeurs français que des progrès pourraient être envisagés.

Mais revenons à la rentrée, qui est aussi celle des clubs, celle des licenciés qui reprennent le chemin de l'entraînement, celle des nouveaux moniteurs qui vont étrenner leurs galons fraîchement gagnés, celle des encadrants confirmés qui vont se creuser la tête pour offrir à leurs adhérents un programme d'activités culturelles et sportives propre à les réjouir et à les conforter dans leur choix de la vie associative. Celle de la Fédé enfin.

Pour ce qui est de vos élus, du moins pour quelques uns d'entre eux, ils se sont réunis afin de préparer cette rentrée et surtout pour élaborer les nouveaux statuts ainsi que le règlement intérieur s'y rattachant afin que notre comité soit en harmonie complète avec les statuts fédéraux votés à Lyon en juin dernier.

Page suivante

SOMMAIRE

- Edito du Président
- Procès verbal 20/03/04
- soit dit en passant
 - MF1 et BEES1
- Infos du dedans et du dehors

Je rappelle d'ailleurs à ce propos que ces derniers seront proposés à l'ensemble des clubs de l'inter région lors de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu en novembre prochain.

Pour ce qui est des stages et des examens de moniteurs, ils se sont déroulés comme d'habitude avec un nombre de réussites plus qu'encourageant. Il suffit d'ailleurs de consulter la liste des reçus (ues) à la dernière session de MF 1° qui s'est déroulée en juillet en Corse ... 11 présentés 11 reçus.

Alors un grand bravo à toutes et à tous et surtout un grand merci à leurs formateurs.

Enfin je terminerais sur une excellente nouvelle : la région Ile-de-France a décidé, lors de sa séance du 7 juillet dernier, d'engager un partenariat avec notre comité et ceci pour une durée de quatre ans.

Un effort de subvention que nous saluons et qui offre de belles perspectives pour diverses formations tant pour les personnels techniques que pour les cadres sportifs.

Une belle satisfaction pour l'ensemble des dirigeants bénévoles qui oeuvrent à longueur d'année sans compter leur temps, ni leurs efforts et qui se voient, par ce type de reconnaissance, confortés dans leur choix du fédéralisme à la française.

Bonne rentrée à tous !

Jean-Michel Oyhenart

PROCES VERBAL

de la réunion du Comité Directeur Inter Régional Ile-de-France/Picardie du 20 Mars 2004 à Saint-Cloud **adopté lors du Comité Directeur Régional du 26 Juin 2004.**

Étaient présents :
Philippe BURDIN, Christine DUMAS, Lucien DUSSARAT, Bernard JAN, Annie LEROY, Lucien LEFEBVRE, Louis LUTHRINGER, Francis MERLO, Maurice OLIVIERO, Marc ORIO, Jean-Michel OYHENART, Claude SIMION.

Étaient excusés :
Eric BRUNELLE, Christian CARON, Francine GOUJON, Valérie MORIN, Florent ROUX, François VENUTOLO.

Étaient absents :
Stéphane DUCLOS, Yann MARCHAND, Rodolphe VOISIN.

Assistent à la réunion :
Richard POTHIER (Conseiller Technique Sport Régional)
Marie BORRE (Secrétaire du Comité)

Pouvoirs :
Eric BRUNELLE donne son pouvoir à Philippe BURDIN
Christian CARON donne son pouvoir à Claude SIMION
Francine GOUJON donne son pouvoir à Francis MERLO
Valérie MORIN donne son pouvoir à Christine DUMAS
Florent ROUX donne son pouvoir à Lucien LEFEBVRE
François VENUTOLO donne son pouvoir à Louis LUTHRINGER

Début de la réunion à 9 H 00

1) Approbation du Procès-verbal de la réunion du 20 mars 2004

Le projet de rédaction du procès-verbal a été envoyé à chacun des membres du Comité Directeur.

Quelques remarques de forme ont été apportées en séance.

Après lecture, le Comité Directeur approuve le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2004.

2) Rapport d'activité du Président.

Jean-Michel OYHENART fait part de toutes les manifestations auxquelles il a participé et souligne le remarquable travail de certains comités départementaux dans la diffusion d'informations concernant les nouveaux statuts.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport du Président

3) Rapport d'activité du Secrétaire Général

Francis MERLO fait son rapport.

Il est projeté une diapositive rassemblant tous les éléments nécessaires au suivi de l'évolution des ventes de licences.

Cette année revêt un caractère particulier du fait de la mise en place de la licence en ligne.

Les écarts enregistrés entre licences vendues en 2003 et en 2004 sont les suivants :

- Septembre (-5.634)
- octobre (+1.674)
- novembre (+ 862)
- décembre (+ 879)
- janvier (+ 364)
- février (- 55)

Il se dégage le fait que désormais les clubs utilisent l'achat à «l'unité» des licences grâce à l'enregistrement informatique alors qu'avant ils étaient tenus à avoir du «stock».

Il devrait avoir moins de retour en septembre 2004. Affaire à suivre.

Francis MERLO remercie toutes les personnes qui ont bien voulu l'aider dans la tenue du stand régional lors du salon de la plongée. Ce dernier a été fort fréquenté et bien apprécié par les représentants des clubs qui sont venus nous rendre visite.

4) Rapport financier

Jean-Michel OYHENART fait le rapport à la place du Trésorier démissionnaire.

Les comptes du Comité à la date du 15/03/2004 sont les suivants :

SICAV : 447 815 €
SUR LE COMPTE : 187 707 €
REMISES CHEQUES : 15 155 €
DETTES : - 428 556 €
SOLDE : 221 121 €

Comme à chaque réunion, il est projeté le tableau de l'état financier des commissions régionales arrêté au 15 mars 2004.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport de trésorerie

5) Réorganisation du Bureau du Comité Directeur Régional. Etude des candidatures au poste de Trésorier du Comité Régional

Pour faire suite à l'appel lancé lors de la dernière Assemblée Générale du Comité inter régional qui s'est tenue le dimanche 7 mars 2004 à Poissy, suite à la démission de ce poste d'Olivier DUSSARAT, il est procédé à l'analyse des candidatures.

- 2 émanent de membres du Comité Directeur Régional :
- Annie LEROY
- Lucien LEFEBVRE
- 2 sont des personnes extérieures :
- Caroline GLASS
- Jacques DUQUENOY

Toutes les dispositions des articles statutaires et du Règlement Intérieur sont respectées.

Un diaporama présente chaque candidat (te) avec photos, leurs différentes fonctions et antécédents fédéraux.

Il est ensuite procédé à un vote à bulletins secrets.

Le résultat de ce vote est le suivant :

Annie LEROY	1
Caroline GLASS	0
Jacques DUQUENOY	7
Lucien LEFEBVRE	9

Lucien LEFEBVRE est donc nommé Trésorier du Comité Directeur Régional à dater de ce jour.

Le Comité Directeur accepte à l'unanimité cette nomination

Le Secrétaire Général est tenu de procéder aux opérations suivantes :

- Aviser de ce changement de fonction le Préfet de la Seine-Saint-Denis
- Aviser la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports

Le Président informera le siège fédéral de la FFESSM de ce changement.

Il sera procédé aux obligations suivantes :

1. changement de signature sur le compte bancaire du Crédit Mutuel
2. informations aux commissions régionales

L'Ordre du Jour est repris normalement, la réunion est levée à 12 h 00.

Le présent document est rédigé afin d'être fourni en qualité de pièce officielle à tout organisme administratif, bancaire et fédéral.

6) Rapport du Cadre Technique Sport – Régional Sports Sous-Marins

Richard POTHIER fait un point sur toutes ses actions tant dans le cadre fédéral régional qu'au titre de la Jeunesse et des Sports.

Le stage régional de préparation au MF 2° rencontre cette année encore un vif succès et il se terminera comme l'an passé par le stage en milieu naturel d'une durée de 8 jours courant avril, en Corse à l'Incantu.

Il est projeté une étude très intéressante sur l'évolution des qualifications fédérales de plongeurs, du niveau 1 au niveau 4, sur les 4 dernières années. C'est un sujet qui devrait être traité lors d'une réunion d'information soit des Présidents de clubs ou des moniteurs.

7) Assemblée Générale Nationale du Havre

Il est fait un tour de table sur les

différents points prévus à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Cette assemblée, du fait de sa proximité de la région parisienne, sera très certainement bien fréquentée par les clubs franciliens et picards.

8) Points sur les nouveaux statuts et le Règlement Intérieur de la FFESSM

Plusieurs personnes ont souhaité faire partie du groupe de travail pour l'élaboration des nouveaux statuts du Comité inter régional.

Il est créé un groupe de travail composé de :

- Mme GOUJON
- MM. JAN, MERLO, OLIVIERO, L. DUSSARAT, LEFEVRE, SIMION et LORENZO.

Bernard JAN, accepte de prendre en charge ce groupe de travail sur les statuts et fait état des remarques faites par de nombreux clubs sur les projets de statuts et RI qui sont proposés.

Le Comité Directeur accepte à l'unanimité la composition de ce groupe

De toute évidence, il semble que des questions seront posées au Havre sur les points qui suscitent des interrogations ou qui paraissent, à leur lecture, un peu floues.

9) Date de l'Assemblée Générale extraordinaire pour modification des statuts

Elle aura lieu le samedi 20 novembre 2004 au Chesnay dans les Yvelines.

Le Comité Directeur vote à l'unanimité cette date

10) Questions diverses

- **Nomination de 2 instructeurs de Hockey Subaquatique**

A la demande de la Commission régionale de Hockey subaquatique, il est proposé de nommer au titre «d'Instructeur» Mr

Christian ROSSI et de Mr Pascal BLANC

Le Comité Directeur procède au vote.

Le Comité Directeur accepte à l'unanimité ces 2 nominations

• **Problèmes avec une employée du siège**

Francis MERLO énonce les problèmes rencontrés avec une employée (retards répétés, absences injustifiées, etc.).

• **Comité Info**

Il est en ligne depuis ce soir. Son contenu n'est fait que d'informations générales.

• **Permanence de la C.T.R**

Jean Michel OYHENART va faire une note de service afin que le CTS-R ne soit plus dans l'obligation d'assurer l'ouverture des locaux tous les mardis soir.

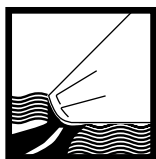
• **Suivi de la présence des membres du CDR aux réunions**

Il est projeté un tableau récapitulatif des réunions du CDR depuis la dernière élection.

• **Prochain Comité Directeur**

Le samedi 26 juin à 9h à Saint-Cloud (réunion prévue initialement le samedi 5 juin et déplacée pour cause d'AGE et AGO à Lyon).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 45.



NAP
Belle saison pour les nageurs d'Ile-de-France

Les nageurs franciliens ont terminé la saison 2003-2004 de très belle façon.

Les derniers championnats piscine de France de nage avec palmes ont permis de placer une équipe de jeunes sur un podium.

Après leur belle deuxième place au championnat de France de Longue distance, les filles de l'US Palaiseau nous ont montré qu'elles pouvaient concurrencer les meilleurs clubs français. Partant avec le 4ème temps, elles se sont transcendées pour arracher la 3ème place du relais 4X100m cadettes.

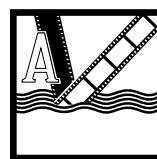
A noter que Ninon Lanouzière, encore benjamine et médaillée du relais, s'est classée 4ème au 100 SF de sa catégorie en 56'20. De belles promesses de médailles en perspective !

Chez les messieurs, le relais 4 x 200m du PPO a décroché la médaille de bronze. Depuis 1991, aucun relais francilien n'était monté sur un podium aux championnats piscine !

Enfin, saluons la belle performance d'Emilie Thiénot du PPO qui s'est classée 2ème sur le 800m immersion en 8'06.67.

Au niveau international, Emilie Thiénot, et ses coéquipières de l'équipe de France de Longue distance, ont remporté la médaille de bronze du relais 4 X 3000 m aux championnats d'Europe à Kiev en juillet dernier.

Félicitation à tous les nageurs franciliens pour ces brillants résultats.



AUDIOVISUELLE

Les photographes d'Ile-de-France/Picardie confortent leur suprématie.

Lors de la sélection Atlantique, ils avaient obtenu les deux premières places.

Nous avons trois photographes sélectionnés et un sélectionné d'office (le champion de France en titre)

Au championnat de France mer qui s'est déroulé début septembre à Cassis dans d'excellentes conditions, les représentants de l'Ile-de-France/Picardie ont obtenu la 1ère et la 2ème place.

1er Championnat de France 2004 ~JP. NICOLINI~ (champion de France 2001 et 2003)

2ème Vice Champion de France R. PAKIELA (Prix Poisson)

Bravo aussi à nos deux nouveaux dans la compétition (leur première)

O. ISNARD termine à la 11ème place et D. RODIER à la 15ème place

Encore bravo et félicitations à tous.

Patrice BERNARD



Plongée sous-marine et D.S.A. : ça marche !

par François PAULHAC (Instructeur Régional)

Je vous propose d'aborder dans cet article l'intérêt de disposer d'un défibrillateur semi-automatique (D.S.A.) dans le cadre de notre pratique subaquatique.



Selon [1], les CROSS ont dirigé, en 2003, 131 opérations de recherche et de sauvetage impliquant 173 plongeurs, dont 8 morts et disparus. L'analyse de ces situations accidentelles démontre une évolution des cas traités ces dernières années, tout comme une évolution de la population des plongeurs mis en cause : ouverture de la plongée à un plus grand nombre de pratiquants, vieillissement des pratiquants, état de santé variable, etc. De nombreux cas correspondent à des «accidents en plongée» (malaises cardiaques, accidents vasculaires cérébraux, malaises liés à la prise de médicaments, accidents liés à des prédispositions anatomiques ou physiologiques) qui n'ont plus grand chose en commun avec les classiques accidents de plongées que chaque plongeur a déjà eu l'occasion de découvrir dans la nombreuse littérature subaquatique à l'occasion des passages de brevets. Ainsi, seuls 56 % des cas traités seraient de réels accidents de plongée.

Ce constat amène alors à se poser la question de l'intérêt de la défibrillation en plongée subaquatique et de l'apprentissage du défibrillateur semi-automatique dans le cadre de notre activité.

En France, le S.A.M.U. a permis un développement important de la défibrillation cardiaque externe pré-hospitalière. Cette pratique est restée jusqu'à récemment un acte exclusivement réservé aux médecins. C'est l'arrivée sur le marché de défibrillateurs semi-automatiques (D.S.A.) sûrs et fiables qui a permis de confier la défibrillation cardiaque à du personnel de secours non médecin. L'utilisation du D.S.A. est enseignée depuis 2001 dans les formations A.F.C.P.S.A.M. (Attestation de Formation Complémentaire aux Premiers Secours avec Matériel).

Pourquoi un défibrillateur ?

Le mécanisme le plus fréquent de l'arrêt cardiaque chez l'adulte est la fibrillation ventriculaire. Le cœur est doté d'une activité électrique propre qui lui permet de se contracter puis de se reposer au rythme de 50 et 80 cycles par minute. Pour être effi-



cace, cette activité électrique doit être régulière, organisée et uniforme. Au cours de la fibrillation ventriculaire, cette activité électrique devient anormale, irrégulière et complètement désorganisée. Les muscles du cœur ne se contractent plus de

façon efficace : c'est l'arrêt cardiaque.

Le secouriste ne perçoit plus le pouls de la victime, mais le cœur dispose encore d'une activité électrique. Après quelques minutes et sans traitement immédiat l'activité électrique du cœur s'arrête définitivement (asystolie).

Disposer d'un D.S.A. permet d'intervenir au plus tôt, lorsque le cœur est encore en fibrillation ventriculaire. La chance de survie passe de 2% (absence de DSA) à près de 40% si la chaîne de survie est optimisée :

1 – Une alerte précoce (en mer : le CROSS, par VHF, canal 16 – à terre : le SAMU, téléphone 15)

2 – Une réanimation cardio-pulmonaire précoce : La réanimation cardio-pulmonaire permet de maintenir l'oxygénation des organes vitaux et entretient la fibrillation ventriculaire. Un entraînement régulier permet de garder une gestuelle efficace.

3 – Une défibrillation précoce : la défibrillation est le seul traitement indispensable pour une fibrillation ventriculaire. Elle consiste à délivrer un choc électrique à travers la paroi du cœur pour l'arrêter momentanément avant qu'il ne redémarre spontanément avec un battement régulier.

4 – Une prise en charge médicale précoce.

L'utilisation du DSA en plongée (mer, piscine)

Le D.S.A. nécessite quelques précautions d'utilisation, mais son utilisation dans le cadre de notre pratique subaquatique est tout à fait envisageable. Les précautions sont toutes clairement explicitées dans le guide national de référence du DSA [2] et enseignées lors de son apprentissage.

Le guide précise en particulier que «délivrer un choc à une victime allongée sur une surface mouillée diminue son efficacité et peut nuire à la sécurité des sauveteurs».

Il importe donc, avant d'utiliser un D.S.A. sur un plongeur :

- de dégager la victime et l'installer sur une surface sèche,
- de la déséquiper,
- d'essuyer sa poitrine rapidement avant de coller les électrodes.

Le DSA peut-être utilisé en milieu humide mais pas dans l'eau. Les constructeurs de D.S.A. informent qu'il suffit de mettre une couverture pliée en deux sous la victime afin de l'isoler (à l'exception des couvertures de survie qui sont conductrices). Il faut essuyer le torse humide pour ne pas modifier la conductivité électrique de la peau du patient, ce qui risquerait de fausser l'analyse du D.S.A. et le raser car les électrodes sont autocollantes.

En piscine, le secouriste place simplement la victime à l'infirmierie ou à quelques mètres du bassin afin de ne pas être sur un sol mouillé.

Les ARTICLES ... de fond

Les INFOS d'ailleurs

En mer, s'il est effectivement difficilement concevable de mettre une victime à l'abri de l'eau sur des unités types «semi-rigides», le secouriste peut par contre mettre en œuvre le D.S.A. sur tous les autres types d'unités de plongée (chalutier, vedette rapide, catamaran, bateau de croisière, etc...) en prenant toujours soin de placer la victime dans une zone sèche (en s'aidant de couverture ou de serviette). L'utilisation du D.S.A. nécessite également que le bateau ne fasse pas route, afin de ne pas perturber l'analyse du rythme cardiaque.

La mise en œuvre du D.S.A. doit se concevoir dans la globalité de l'intervention du secouriste. L'alerte précoce ayant été donnée au C.R.O.S.S., un contact médical (S.A.M.U. de Coordination Médicale Maritime) permettra également de disposer de conseils précieux.

Pour aller plus loin

[1] CROSS-MED – Bilan recherche et sauvetage 2003 – http://www.mer.equipement.gouv.fr/actualites2/05_actualite_ministerielle/bilan_cross.htm

[2] Formation à l'utilisation du DSA – Guide National de Référence <http://www.secourisme.net>

[3] Plongée subaquatique et premiers secours en mer, Edition Icône Graphic, <http://www.secoursenmer.fr.st>

[4] <http://www.secourisme.net/breve9.html>

SECOURISME SUBAQUATIQUE

La Commission Technique Régionale Ile-de-France/Picardie organise la 1ère rencontre inter-régionale des moniteurs nationaux de premiers secours intervenants dans le cadre du secourisme subaquatique.

Cette rencontre sera l'occasion :

- d'échanger sur nos diverses actions régionales (bonnes pratiques, difficultés, etc...) de secourisme dédiées au milieu subaquatique,
- de capitaliser de retour d'expérience 2 ans après la mise en place du RIFAP,
- de créer le réseau inter régional des moniteurs nationaux de premiers secours,
- de réaliser et valider le recyclage annuel réglementaire auquel tous les moniteurs nationaux de premiers secours sont soumis,
- de réaliser la formation adaptée AFCPSAM exigée dernièrement par arrêté ministériel.

Organisée à Paris, les 9 et 10 octobre 2004, cette manifestation s'adresse à tous les moniteurs nationaux de premiers secours, actifs au sein de l'inter-région Ile de France – Picardie et des départements ayant obtenu l'agrément préfectoral.

Contact : François PAULHAC : plc-internet@club-internet.fr

Ils ont réussi le MF2, cette saison...

Mr MICHEL	Eric	17/02/72	VSJ Villiers-sur-Marne	07 94 0377
Mme COQUEMONT	Béatrice	21/03/63	ASER SUBAQUA	07.92.0728
Mr WAGNER	Stéphane	3/10/64	CCSC Sub	07 75 0578
Mme ZAOUÏ	Wafa	18/06/61	Dassault Plongée	07 92 0210
Mr LIZERO	François	23/02/62	Asnières Sub Plongée	07 92 0079
Mr SAVOUREY	Patrick	2/12/56	CAS Chatillonnais	07 92 0388
Mr DAZZI	Gilles	2/05/61	Sapeurs Pompiers de Paris	07 75 0185
Mme RENOUF BAGUET	Florence	3/01/66	Palme Plaisiroise	07 78 0172
Mr ABELLO	Michel	2/09/57	SCUBASCO	07 92 0740
Mme BEAUROY-EUSTACHE	Béatrice	17/03/71	Plongeurs Cinéastes Parisiens	07 75 0043
Mr LACHEVRE	Philippe	1/11/56	US Gazelec Elec Sub	07 75 0093
Mr RACINET	Lionel	1/04/60	Massy Hippocampe Club	07 91 0165
Mlle BROUST	Isabelle	21/12/76	MJC Mont Mesly	07 94 0364
Mr ROMAND	Dominique	15/10/59	CMCL Gagny	0793.0353
Mr LACHARMOISE	Cédric	4/05/72	US Palaiseau	07.91.0061

SOIT DIT EN PASSANT ... ou les «INFOS AUTREMENT...»



Après l'été... la rentrée !!!

Votre chroniqueur plongée préféré est enfin de retour. Et l'été lui a été plus que profitable. Bronzé, les sens et l'esprit en éveil, c'est avec mesure et discernement que j'attaque la rentrée non sans me permettre une analyse légère de ce que j'ai pu tester pendant mes vacances.

Car figurez-vous, je suis allé plonger !!!

Pour être plus précis je suis même aller promener mon niveau IV du côté de la Corse, les Bouches de Bonifaccio, le golfe de Valinco, les Lavezzi... les grands classiques du sud de l'île de Beauté quoi.

C'était magnifique, splendide. Une eau cristalline, des tombants vertigineux richement décorés de gorgones, de corail rouge et de toute une faune fixée des plus colorées.

Qui a dit qu'il n'y avait rien à voir en Méditerranée française ?

Et puis des mérous en veux-tu en voilà, et pas qu'à Mérouville.

On a bien fait d'empêcher les chasseurs sous-marins de tous les exterminer car le mérou c'est sympa, et pas que dans une assiette.

Bref j'ai fait des plongées superbes. Dans des clubs accueillants et avec des compagnons de palanquée fort sympathiques. D'ailleurs il y avait de tout : des Français bien sûr originaires des quatre coins de notre beau pays (soit dis en passant c'est quand même les franciliens qui sont les plus nombreux), mais aussi des Italiens, des Belges, des Allemands, des Suisses, des Hollandais et même un Polonais.

Tous...certifiés centrales outre atlantique, hormis les Français naturellement.

Vous allez dire ça y est, il va faire son mauvais esprit.

Que nenni. Je constate c'est tout.

Et d'ailleurs la première observation m'a été transmise sous l'eau lors d'une sortie dans les Bouches par mon binôme qui m'a fait remarquer d'un geste malicieux que notre camarade hollandais avait des difficultés à dépatouiller avec sa «stab» trop gonflée dans le courant. «Mince, il y avait du jus» avait-il soufflé bruyamment en remontant à bord. Pour sûr mon ami et la mer Méditerranée n'a rien d'une piscine.

Quelques jours plus tard je dépannais un «divemaster italien» à cours de carburant pulmonaire qui, en me remerciant un peu plus tard sur le pont du bateau, fit mine de s'en prendre à son manomètre électronique intégré dernier modèle. Les piles peut-être ? Ou un oubli moins avouable.

Bref force est de constater qu'une fois de plus les problèmes étaient du côté «centrales outre atlantique» alors que le compteur FFESSM restait à zéro côté embrouilles.

C'est finalement rassurant de voir que l'on se bat toute l'année pour des choses qui ont une vraie résonance sur le terrain.

Quand on vous parle de la valeur de l'enseignement fédéral, ce n'est pas juste du marketing.

Bon je ne dis pas que tout est en rose dans le gang des fédéraux mais à l'arrivée, nous au moins on sait «pédaler» dans le jus sans s'essouffler. Et on ne manque pas d'air à l'arrivée !

A part cela, j'ai discuté avec des clubs passés en structure professionnelle sur recommandation fédérale, de président à gérant.

C'est pas tous les jours faciles, notamment lorsque la structure est petite et qu'elle joue le jeu à fond. C'est-à-dire pas les moyens à la mer en SARL et l'école en associatif pour continuer à profiter du système des subventions.

Il y aurait un petit coup de propre à donner que cela ne serait pas pour déplaire à ceux qui s'efforcent de faire leur travail de formation et d'accueil du mieux possible.

Moi ce que j'en dis... Allez au travail et tous à vos clubs.

Jay Budelow



Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire

Ces deux Assemblées se tiendront le Samedi 20 Novembre à 8 heures dans la Salle des Fêtes de l'ancienne Mairie. 50, rue de Versailles au Chesnay (78150) toute la matinée.

Nous comptons sur votre participation afin d'obtenir le quorum et éviter ainsi d'avoir à reconvoquer à nouveau deux autres Assemblées Générales.

Elles ont pour but de voter les nouveaux statuts ainsi que le nouveau Règlement Intérieur du Comité Inter régional.

Le Salon de la Plongée 2005

Il se tiendra du 11 au 14 février 2005 à la Porte de Versailles.

Notre stand sera situé en face de celui de notre Fédération, nous vous y attendons très nombreux.

Bonne rentrée à tous.

Francis Merlo

La Commission Régionale Ile-de-France/Picardie de Nage en Eau Vive organise **les championnats de France de slalom** à Cergy-Pontoise les 23 et 24 Octobre 2004. Venez nombreux encourager nos compétiteurs et compétitrices.

Assemblée Générale

de la Commission Biologie Subaquatique
le Samedi 27 Novembre 2004 à Massy (91)
à partir de 9 heures
Centre Omnisport Pierre de Coubertin.
Avenue Noyer Lambert

A cette occasion, la Commission Régionale de Biologie, a choisi d'organiser une journée entière ouverte à tous les amateurs de vie subaquatique, et vous convie à trois présentations sur la vie du «fond des mers».

Nous vous rappelons que cette Assemblée Générale est électorale et nous comptons sur votre présence.



La nouvelle année sportive redémarre !

Nouveauté

Pour les clubs qui souscrivent les licences de façon «manuelles» par le biais d'un bordereau, ce dernier sera vendu 0,10 Euros.

La facturation interviendra au début du mois suivant en fonction des bordereaux reçus et saisis par le siège fédéral.

Nous vous rappelons que les bordereaux de licences ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés (décision du siège fédéral).

Rappels importants

PV d'Assemblée Générale :

Les clubs affiliés à la FFESSM doivent transmettre au Secrétariat du Comité ainsi qu'au siège de la FFESSM et à votre Comité Départemental :

- Le PV de leur Assemblée Générale
- La liste des membres du Comité Directeur avec : Nom – Prénom – Adresse – Téléphone

Une fiche réservée à cette effet est téléchargeable sur notre site www.ffessm-cif.fr en rubrique (secrétariat, téléchargement), fiche de renseignements club.

Marie BORRE
Natacha ZDRAVKOVIC